

Le 21 / 12 / 21

PRIMES DE LANGUES

SUD-Rail a contraint la direction à des concessions importantes pour les agents.

Première avancée obtenues dès le 1er semestre 2021

Sur la région TER Aura, hormis les ASCT, beaucoup d'agents de la Vente et de l'Escale étaient exclus du dispositif d'attribution des primes de langues.

SUD-Rail a permis de faire évoluer cela via DCI pour que tous les agents de la « relation-clients » (comme la direction les appelle) de la région puissent désormais faire reconnaître leur niveau et ainsi obtenir le versement des indemnités de Langues correspondantes.

Chaque agent peut donc dès à présent s'inscrire auprès de sa hiérarchie ou pôle RH pour passer le constat au plus vite en 2022 !

La direction avait décidé de renvoyer tous les agents possédant des primes de langues repasser le constat dès 2022 ! SUD-Rail a fait repousser cette échéance à 2028 au plus tôt !

La direction TER Aura qui avait décidé d'attaquer tous azimut sur les primes de langues avait décidé de renvoyer tous les agents au constat dès 2022.

SUD-Rail a obtenu que personne n'y retourne avant 2028 et que tous les agents de TER Aura continuent donc de percevoir leurs primes de langue jusqu'à 2028 quoi qu'il arrive !

SUD-Rail a su créer les conditions du rapport de force et a négocié au mieux dans l'intérêt des agents !

La direction avait décidé de supprimer la reconnaissance de l'Espagnol. SUD-Rail le fait remettre...

La direction TER Aura avait décidé de ne plus primer l'Espagnol. La consultation en CSE était faite et les agents concernés avaient reçu un courrier les informant qu'à partir du 1er février, leur prime de langue ne leur serait plus versée. Hors de question pour SUD-Rail... Nous avons agi et réussi à faire remettre l'Espagnol !

Chaque agent continuera donc de percevoir sa prime correspondante !



Rappel des primes mensuelles

Les indemnités mensuelles sont de :

- ⇒ 74,94 € pour l'anglais et l'allemand
- ⇒ 59,27 € pour l'Espagnol et l'Italien